

N° 125
Haines
 Madeline, Jeanne, Léon
 Légitime.

L'an mil neuf cent dix, le vingt-deux Décembre à quatre heures du soir
 En devant Nous, Charles Duchot, Maire, Officier de l'Instruction publique et Officier
 de l'état-civil de la Commune de Saint-Martin-Boulogne, Canton Sud et Arrondissement
 de Boulogne, Département du Pas-de-Calais. A comparu le sieur Georges Haines âgé
 de cinquante-deux ans, célibataire, demeurant en cette Commune; lequel nous a
 déclaré, comme ayant assisté à l'accouchement, que la fille Georgette
Haines, née de l'accouchée, des sieurs de Maquatre protonge, en cette Commune,
 qu'il nous présente, et auquel il a été donné les prénoms de Maquatre Jeanne Haines,
 lequel enfant est né de Allice Haines âgée de trente-neuf ans, Couturière, épouse de
Charles Haines âgé de trente ans, garçon de table, demeurant à New-York (États-
 Unis) - lequel acte de naissance, fait en présence des sieurs Charles Tramery âgé de
 quarante-trois ans, menuisier, et Émile Maillard âgé de trente-quatre ans, Pharmacien,
 bourgeois, non parents de l'enfant, domiciliés en cette Commune; Et ont, les Com-
 parant et témoins, signé avec nous le présent acte, après lecture.

Georges Haines Maquatre
 Op. Tramery Maillard

N° 126
Carly
 Angéline, Florent, Marius
 Légitime.

L'an mil neuf cent dix, le dix-sept Décembre à neuf heures du matin.
 En devant Nous, Charles Duchot, Maire, Officier de l'Instruction publique et
 Officier de l'état-civil de la Commune de Saint-Martin-Boulogne, Canton Sud et
 Arrondissement de Boulogne, Département du Pas-de-Calais. A comparu le sieur
Carly Angéline Florent âgé de quarante-neuf ans, menuisier, demeurant après son
 mariage, rue Neuve, en cette Commune; lequel nous a présenté un enfant de
 sexe masculin, qu'il a déclaré être né de lui en la femme Suzette Indeguez,
 le dix-sept Décembre à deux heures du matin, et de Dame Marius
Indeguez, épouse de Robert Indeguez âgé de trente-trois ans, son épouse, me-
 nuisier. Lequel enfant il a été donné les prénoms de Angéline Florent
Marius, les dites présentation et déclaration ont été faites en présence des
 sieurs Charles Vincent âgé de quarante-deux ans, marchand, jurant, et Ren-
 cois Corrigand âgé de quarante-un ans, Charcutier, tous deux domiciliés en
 cette Commune non parents de l'enfant, Et ont, les Comparant et
 témoins, signé avec nous le présent acte, après lecture.

Carly Angéline Florent Marius
 Op. Indeguez Corrigand

N° 127
Lecoffre
 Juliette, Blanche, Eugénie
 Légitime.

L'an mil neuf cent dix, le dix-sept Décembre à trois
 heures du soir. En devant Nous, Charles Duchot, Maire, Officier de
 l'Instruction publique et Officier de l'état-civil de la Commune de Saint
 Martin-Boulogne, Canton Sud et Arrondissement de Boulogne, Département du Pas
 de-Calais. A comparu le sieur Lecoffre Edmond, Alexandre âgé de
 vingt-sept ans, limonier, demeurant avec son épouse à Route de Perons,
 en cette Commune; lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, qu'il
 a déclaré être né de lui en la femme Suzette Indeguez, le dix-sept Decembre
 à cinq heures du soir, et de Dame Juliette Eugénie Marthe Indeguez âgée
 de vingt-deux ans, son épouse, menuisier. Lequel enfant il a
 donné les prénoms de Juliette Blanche Eugénie. Les dites pré-
 sentation et déclaration ont été faites en présence des Dames
Priscault née Émilie Delplanque âgée de trente-cinq ans, menuisier,
 et Genevieve née Eugénie Ranras âgée de vingt-neuf ans, Couturière,
 la première épouse, et le sieur Guillaume de l'Accouchée, tous deux domiciliés
 à Saint-Martin-Boulogne; Et ont, les Comparant et témoins, signé avec
 nous le présent acte, après lecture.

Lecoffre Edmond Priscault Genevieve

Décédé à St Martin
 Boulogne le 9. 10. 62
 par le Greffier,

N° 128
Georgette
 Martelle, non reconnue

Georgette
 non reconnue
 par le Maire
 et le Greffier

N° 129
Leconte
 Simonne, Marcelle, Germaine
 Légitime.

L'an mil neuf cent dix, le vingt-deux Décembre à midi. En devant
 Nous, Charles Duchot, Maire, Officier de l'Instruction publique et Officier de l'
 état-civil de la Commune de Saint-Martin-Boulogne, Canton Sud et Arrondissement
 de Boulogne, Département du Pas-de-Calais. A comparu le sieur Georges
Leconte âgé de quarante ans, Conseiller, domicilié à Saint-Martin-Boulogne, n° 13
Rue de St Denis, avec son épouse; lequel nous a présenté un enfant de
 sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en la femme Suzette Indeguez, le vingt-
 deux Decembre à dix heures du soir, et de Dame Victoria Quenou
 âgée de trente-trois ans, son épouse, menuisier. Lequel enfant il a été donné
 les prénoms de Simonne Marcelle Germaine. Les dites présentation et
 déclaration ont été faites en présence des sieurs Guillaume de l'Accouchée âgé de
 quarante-sept ans, et Georges Leconte en grand, demeurant en cette Commune; et
Jacques Collet âgé de quarante-sept ans, Couturier en grand, demeurant à
la Ruelle; le premier père, le second, ami de l'Accouchée; Et ont, les
 Comparant et témoins, signé avec nous le présent acte, après lecture.

Leconte Simonne Marcelle Germaine
 Op. Quenou Collet

Le présent registre contenant cent-vingt-neuf
 actes de naissances, et quatre actes de reconnaissances
 inscrits sous les numéros 50 bis - 62 bis - 103 bis - 103 ter, a été
 clos et arrêté par Nous, Maire de la Commune de St
 Martin-Boulogne le trante-une Decembre mil neuf
 cent-vingt.



Le Maire,
Georges Leconte